

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor tenue le 10 août 2026, à 19h32, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, à laquelle sont présents messieurs les conseillers Jérôme Bélanger, Xavier Bouhy, Richard Doyon et Éric Bélanger ainsi que mesdames les conseillères Dominique Cliche et Dany Plante formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

RÉSOLUTION 2026-08-163

APPUI—PROJET DE PARCS-RELAIS

CONSIDÉRANT la disparition de la ligne d'autobus entre la Beauce et Québec ;

CONSIDÉRANT la faible densité de population en Beauce, rendant l'automobile comme seule option de transport réaliste ;

CONSIDÉRANT que le covoiturage peut s'avérer une bonne alternative volontaire ;

CONSIDÉRANT que beaucoup de gens s'improvisent des stationnements à proximité de sorties d'autoroutes afin de covoiturer ;

CONSIDÉRANT que des initiatives de Parc Relais dans des régions rurales des États-Unis sont un succès ;

CONSIDÉRANT que le Québec cherche des moyens efficaces de réduire la pollution atmosphérique, de rehausser la sécurité routière et d'améliorer la fluidité des déplacements ;

CONSIDÉRANT que Montréal a son REM, que Québec aura son tramway et que des milliards de dollars y sont investis, que la promesse d'un 3e Lien entre Lévis et Québec fut brisée et qu'on n'y croit plus tellement, et qu'on a besoin d'une solution de transport adaptée à notre réalité en Beauce.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jérôme Bélanger, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Victor demande au Ministère des Transports et de la Mobilité durable, l'implantation d'un premier Parc Relais pour l'Autoroute Robert-Cliche, à proximité de la sortie d'autoroute de Beauceville.

D'inclure en annexe à la présente résolution, le document explicatif du projet.

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée aux personnes suivantes :

- M. Luc Provençal, député de Beauce-Nord
- M. Samuel Poulin, député de Beauce-Sud et Ministre des Affaires municipales
- M. Jason Groleau, député fédéral de Beauce
- M. Patrick Houde, Direction régionale du ministère des Transports et de la Mobilité durable
- M. Benoit Charette, ministre des Transports et de la Mobilité durable

ADOPTÉE

VRAIE COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINALE
CE 17 AOÛT 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carole-Anne Jacques', with a stylized flourish at the end.

CAROLE-ANNE JACQUES
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Annexe

Projet de *Parcs Relais*

aux sorties de l'Autoroute Robert-Cliche

Par Jonathan Bolduc
Maire de Saint-Victor

Proposition - Instaurer des *Parcs Relais*, soit des stationnement incitatifs de base, à chacune de nos sorties d'autoroute en Beauce.

JUSTIFICATIONS DU PROJET

Emphase environnementale

On doit se rendre à l'évidence, on doit tous faire des efforts pour réduire la pollution atmosphérique émise par le secteur des transports. Selon le gouvernement du Québec, 43% de nos émissions de GES proviennent des transports. Ainsi, faciliter le covoiturage vient réduire le nombre de véhicules sur la route et donc, la pollution émise.

Mobilité interurbaine

On doit offrir une option d'embarquement près de l'autoroute pour les personnes voulant se rendre à Québec et n'ayant pas de permis ou d'auto (personnes âgées), en particulier suivant la fermeture de la ligne Saint-Georges-Québec d'Autobus Breton.

Rendre disponible un stationnement officiel

Le covoiturage existe déjà, mais est limité par le manque d'endroits prévus à cette fin. Les gens garent ainsi leurs véhicules un peu partout - par exemple, des automobilistes font une utilisation non permise de sites privés (photo: Place Beauceville), au risque que leur véhicule soit remorqué. Le fait de pouvoir stationner son véhicule à un endroit dédié viendrait ôter une embuche importante à toute personne intéressée par le covoiturage, tout comme aux propriétaires de stationnements privés.



Aussi et surtout, les gens s'improvisent des stationnements à proximité des entrées d'autoroute (photo: près de la sortie d'autoroute à Beauceville). En plus de ne pas s'avérer sécuritaire, les véhicules ainsi garés représentent une contrainte pour les services publics lors de l'entretien de la route (ex: déneigement). Cette façon de faire se constate aussi à Vallée-Jonction et ailleurs également.



Échec des lignes d'autobus

On l'a vu par le passé, une ligne d'autobus Saint-Georges-Québec ne suscite pas d'intérêt du public, affichant en moyenne 8 personnes par voyage avec capacité de 56 passagers. Ce n'est pas flexible non plus, avec des départs/arrivées à heures fixes, et malgré que ces opérations étaient subventionnées par le gouvernement, cela s'est avéré grandement déficitaire.

Option réaliste pour la Beauce

Vu notre faible densité de population, les grandes distances à parcourir et l'absence / impossibilité d'avoir des transports de masse, on n'a d'autre choix que de se tourner vers l'automobile pour se déplacer. Mais ces déplacements interurbains peuvent se faire en covoiturage. Instaurer des Parcs Relais s'avérerait une option efficace et à bas prix pour réduire le nombre de véhicules sur les routes et serait adapté à notre réalité beauceronne.

CONCRÉTISATION DU PROJET

Maître-d'oeuvre escompté : Gouvernement du Québec

Le gouvernement du Québec table depuis plusieurs années sur des façons :

- de réduire la pollution atmosphérique (MELCCFP)
- d'améliorer la sécurité sur la route (MSP)
- et d'améliorer la fluidité des déplacements (MTQ)

Il est donc attendu qu'il le porteur de flambeau d'une telle initiative de Parcs Relais qui à terme, lui permettrait de mieux se rapprocher de ses propres objectifs. Sans compter qu'il est déjà propriétaire de grandes portions de terrains, étant situées près des entrées / sorties d'autoroute, où pourraient justement être aménagés les Parcs Relais.

Stationnement incitatif de la route Cameron à Sainte-Marie

Un stationnement incitatif a été ouvert en 2024 à la sortie Cameron de l'Autoroute 73 à Sainte-Marie (photo). Un aménagement de type urbain, entièrement asphalté et comptant 118 places de stationnement, équipé de bornes de recharge pour véhicules électriques ainsi qu'un édicule avec toilettes. Le tout est le summum que l'on puisse espérer, et la capacité est bien adaptée pour desservir Sainte-Marie et sa région immédiate pour des années. Cependant, le coût de construction de plus de 2M\$ pourrait rendre irréaliste une telle implantation à d'autres sorties d'autoroute.

Ce stationnement est tellement une bonne idée que ça nous en prend partout. Cela peut néanmoins être concrétisé à plus faible coût pour le but que l'on vise, soit de faciliter le covoiturage pour nos concitoyens utilisant l'autoroute.



Source: Radio-Beauce

Des exemples ruraux chez nos voisins du sud

À l'image des *Park & Ride* que l'on voit dans des secteurs ruraux au Vermont (photos: tel que vu à Sharon, VT), se comparant fort bien à notre réalité en Beauce, de tels Parc Relais pourraient être aménagés à chaque sortie de l'Autoroute Robert-Cliche. Voici un exemple de stationnement simple et compact, situé directement aux sorties de l'autoroute Interstate 89.



Un exemple dans Portneuf

À Neuville, un *Stationnement pour covoiturage* existe près de la Sortie 281 de l'Autoroute 40, à l'intersection du 2^e Rang et de la Route 365 (photos), en secteur rural et aménagé de façon simple et économique.

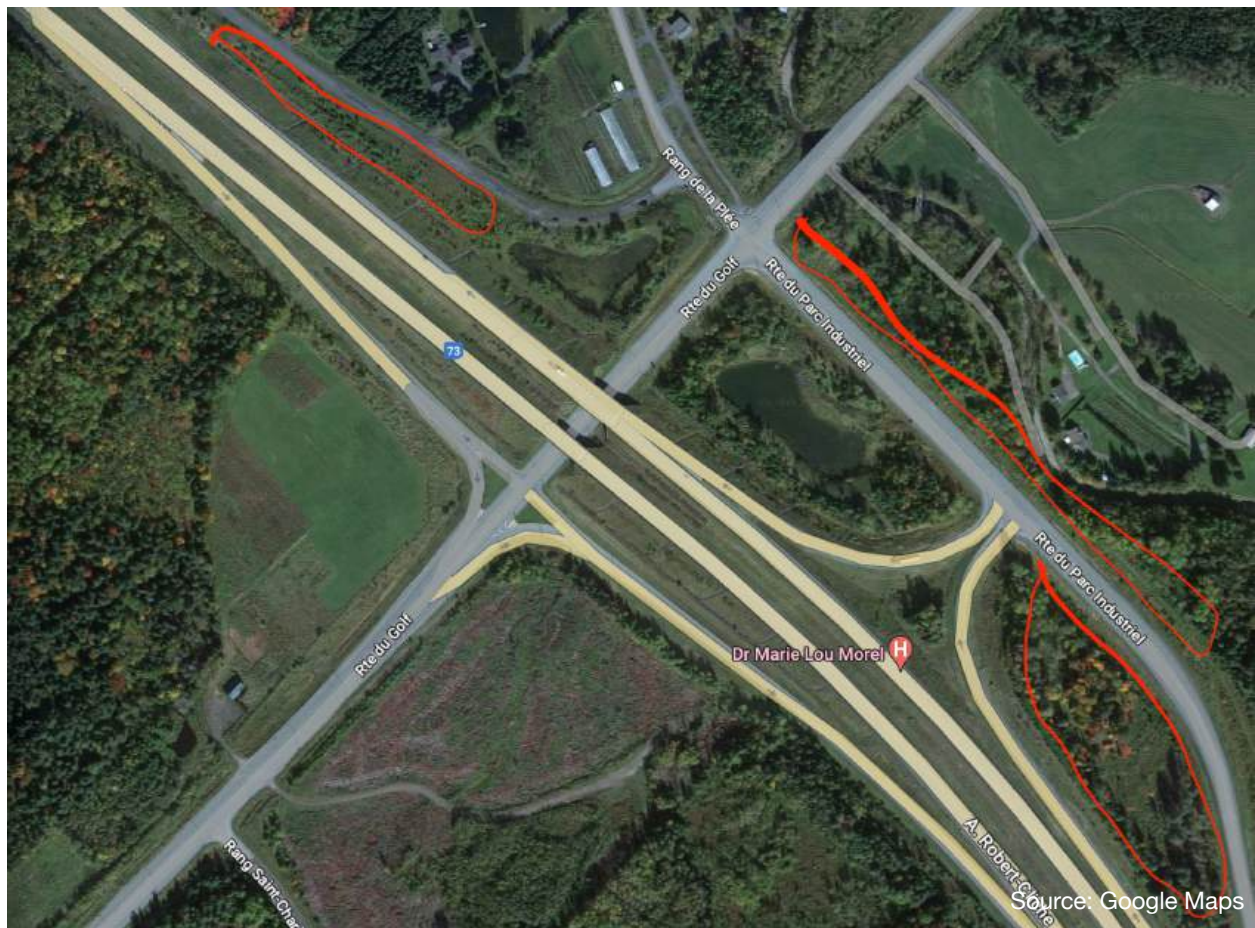


Adapter le tout à notre réalité

Il nous faut garder en tête que toute initiative proposée doit convenir à notre contexte rural - nous n'avons pas les mêmes besoins que les villes, ni la même réalité de transport collectif. Les gens convergeront aux Parcs Relais avec leur véhicule afin de covoiturer avec d'autres personnes voyageant aussi avec leur propre véhicule. On doit tenir compte de considérations environnementales et demeurer conscients de la situation budgétaire actuelle du gouvernement du Québec - l'aménagement prévu devra refléter tout ça.

Aménagement proposé pour les sites

- Implantation sur des terrains appartenant déjà au MTQ, pouvant recevoir au moins 50 véhicules, sites pouvant être agrandis selon l'usage du public (photo - secteur de Beauceville, à titre de suggestion pour site de Parc Relais).
- Revêtement de sol perméable (sans pavage), étant beaucoup plus économique, évitant le ruissellement et les îlots de chaleur, tout en n'apportant pas de corrosion ni ne salissant les véhicules garés.
- Sécurité par un éclairage adéquat et caméras de surveillance.
- Aucun édifice, aménagement minimal avec un souci d'esthétisme visuel à bon prix.



Marketing

- Pour ces stationnements incitatifs spécifiques, prévus à chaque sortie de l'Autoroute Robert-Cliche, adopter le nom *Parc Relais* utilisé ailleurs dans la francophonie, s'avérant simple et ayant l'avantage de correspondre à l'abréviation d'usage international *PR*, comme *Parc & Ride* en anglais.
- Plan de communication avec création d'une iconographie distinctive comme on le voit aux États-Unis (photo), facile à reconnaître par tous et favorisant leur utilisation généralisée.



On doit garder en tête que les nouveaux conducteurs sont davantage enclins aux déplacements de type *multimodal*, leurs préoccupations environnementales sont généralement plus accentuées - l'implantation de Parcs Relais pourrait s'avérer un moyen supplémentaire d'attirer et de retenir de la main-d'oeuvre en Beauce.

Nos municipalités veulent obtenir ce type d'amélioration aux grandes infrastructures que constituent les autoroutes.

Tout ça peut être adressé optimalement avec un covoiturage bien organisé. Nos efforts doivent être mis sur tout ce qui permet de retirer intelligemment des autos de la route.

Au lieu de mettre des embuches aux automobilistes, il nous faut préférablement faciliter le covoiturage. Aucun tordage de bras. Faut rendre ça sexy !

Prochaine étape - GO !

Cette initiative permettrait de créer un mouvement dans le bon sens. Ça amènera des personnes à apprécier le fait de ne pas avoir à conduire pour se rendre à destination. Peut-être même que dans l'avenir, ceci pourrait ouvrir la voie au retour d'une liaison d'autobus Beauce/Québec, vu le volume de gens qui convergeront vers ces sites centralisés, soit les Parcs Relais du long de l'Autoroute Robert-Cliche. Mais on n'en est pas là.

Les investissements qu'y ferait le gouvernement du Québec, tant pour l'aménagement que l'exploitation des Parcs Relais, seraient minimes, mais pertinents.

On sait déjà que ça va marcher, en regard des stationnements improvisés constatés près des sorties d'autoroute. Ça se voit ailleurs au Québec (ex: Autoroute 10, Sortie 118 à Magog).

Malgré ce comportement répandu, des gens qui se disent *non, je ne prends pas le risque de laisser mon auto là sans surveillance en bordure de route*. Au lieu de ça, un stationnement officiel et sécuritaire représenterait un attrait - imaginez combien de gens de plus adopteraient le covoiturage !

La création d'un premier Parc Relais pourrait avoir lieu à Beauceville, vu la grande quantité de véhicules se garant quotidiennement près de l'autoroute. Selon l'adoption du public, multiplier ces aménagements comme à Vallée-Jonction, bien sûr Saint-Georges et ultimement, à chaque sortie de l'Autoroute Robert-Cliche.

Je crois qu'une telle initiative pourrait à nouveau conforter notre Beauce dans son statut de région innovante, ayant su adapter l'offre en transport à notre réalité d'aujourd'hui et ce, sans forcer personne à délaissé son auto, dans le respect des valeurs de notre monde. Ce projet pourrait ultimement être exporté ailleurs au Québec.

Montréal a son REM, Québec aura son tramway, des milliards de \$ y sont investis.

Un 3e Lien entre Lévis et Québec nous a été annoncé, ce fut une promesse brisée et bien qu'on le souhaite toujours, on n'y croît plus tellement.

Même proportionnellement, on ne sera même pas proche de dépenser autant que ces projets titanesques, pour avoir ici une option qui marche.

Demandons pour notre Beauce une option qui correspond à notre réalité. Un Parc Relais.

Pour en discuter, veuillez me contacter :

Jonathan Bolduc
Maire de Saint-Victor

maire@st-victor.qc.ca
418-588-6854